COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 12 au 18 mars 2016

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

- **Coopération.....3**
 - **Madagascar-Maurice: une nouvelle ère de coopération**
 - **La préoccupation économique**
 - **Maurice –Madagascar : Devenir les moteurs de la croissance économique de la Région océan Indien**
 - **Maurice-Madagascar: une coopération logique mais inexploitée**
 - **Le président de la république de Madagascar en visite à la COI : grand événement à la commission de l'océan indien**
- **Economie.bleue.....17**
 - **Economie bleue : Production multipliée par 10 en 6 ans à Ambodivahibe**
- **Santé.....19**
 - **Santé : Premier cas de Zika à La Réunion**
- **Pêche22**
 - **La Commission de l'océan Indien récompensée pour deux volets de son projet SmartFish**
 - **La COI primée pour sa lutte contre la pêche illégale**
 - **Lutte contre la pêche illégale : la COI récompensée**
- **Environnement.....28**
 - **Plusieurs cas de Blanchissement de coraux signalés Outre-mer**
- **Energies renouvelables.....31**
 - **SBI offre une aide de Rs 500 000 au projet d'energie verte de SOS Village de Bambous**
- **AFRICA WORLDWIDE AWARDS32**
 - **AFRICA WORLDWIDE AWARDS : Jean-Claude de l'Estrac lauréat**
 - **Dakar : 1ère édition des trophées Africa Worldwide Awards**

Coopération

Madagascar

Madagascar-Maurice: une nouvelle ère de coopération

12/03/2016



Madagascar-Île Maurice : Un accord-cadre de coopération, une Commission mixte et un Mémorandum pour l'établissement d'une Zone Economique Spéciale à Fort-Dauphin
Port-Louis – 11 mars 2016
Deuxième jour de la visite d'Etat du Président Hery Rajaonarimampianina à l'Île Maurice.

Trois accords majeurs ont été signés ce 11 mars à Port Louis : un Accord-cadre général de coopération, celui relatif à la mise en place d'une Commission Mixte, deux Mémorandum d'entente portant respectivement sur l'établissement d'une Zone Economique Spéciale à Taolagnaro. Par ailleurs, un Memorandum a été également signé et portant actualisation des relations entre l'EDBM (l'Economic Development Board of Madagascar) et le Board Investment of Mauritius.
La seconde journée de la visite d'Etat du Président Hery Rajaonarimampianina à l'Île Maurice a débuté par un entretien avec le Premier Ministre mauricien, Sir Anerood Jugnauth, suivie d'une session de travail au Treaty Hall qui a abouti à la signature de trois accords majeurs,

à savoir l'Accord Cadre General de Coopération, l'Accord d'établissement de la Commission mixte entre Maurice et Madagascar, et le Mémorandum d'entente portant sur l'établissement d'une zone économique spéciale à Fort-Dauphin.
A cette occasion, les deux parties ont passé en revue la coopération bilatérale entre Maurice et Madagascar, et ont également identifié de nouveaux créneaux de coopération pour insuffler une nouvelle dynamique dans leurs relations. Le Premier Ministre mauricien a notamment rappelé que depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, en août 1968, de nombreux accords bilatéraux ont permis d'initier et de développer les échanges dans divers domaines, tels que les investissements, la culture, les services aériens, et les petites et moyennes entreprises, entres autres. Le Premier Ministre Anerood Jugnauth s'est notamment déclaré satisfait des progrès enregistrés sur le dossier de la Zone Economique Spéciale.
La mise en place d'un comité bilatéral Maurice-Madagascar constitue une première étape dans le processus de la ZES. D'autres dossiers allant dans le sens de l'accroissement des échanges économiques et commerciaux entre les deux pays ont été aussi abordés et, en début d'après-midi ce 11 mars, le Mémorandum d'entente actualisé entre l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) et le Board Investment of Mauritius a été signé.
Le Président de la République, Hery Rajaonarimampianina, malgache a pour sa part encouragé les secteurs privés de l'île Maurice et de Madagascar à conjuguer leurs efforts pour établir un partenariat gagnant-gagnant. Pour le Chef de l'Etat malagasy, la signature du Mémorandum d'entente actualisé entre l'EDBM et le Board Investment of Mauritius devra permettre d'avancer encore plus. Cette détermination a été enregistrée lors du Forum des affaires organisé à Balaclava, ce jour, et auquel ont participé de nombreux membres des secteurs publiques et privés des deux pays, dans l'objectif de favoriser davantage les échanges.
Lors de ce Forum des affaires, le Président Rajaonarimampianina a souligné que Madagascar fait des efforts considérables en termes de démocratie et de stabilité politique, avec la contribution de toutes les forces vives, y compris le secteur privée. Il y a une réelle volonté d'aller de l'avant, a-t-il déclaré, pour favoriser les investissements pour créer des emplois, et l'Etat entend appuyer le secteur privé car c'est la cheville ouvrière du Développement économique ». Il a invité le secteur privé mauricien à investir à Madagascar, pour y œuvrer ensemble dans l'intérêt deux pays. Le Président Rajaonarimampianina a fait remarquer que l'avantage de Maurice et de Madagascar par rapport aux autres pays, c'est que tous les opérateurs économiques connaissent Madagascar, et la proximité géographique rapproche les visions. C'est aussi valable pour la culture d'insularité, qui est aussi importante pour rassembler les deux peuples. Il a invité le secteur privé à faire le chemin ensemble avec le Gouvernement malagasy, car il existe de multiples opportunités offertes

par les deux pays : Maurice a la technologie, les expériences dans les finances, dans les recherches, et dans de nombreux secteurs, tandis que Madagascar dispose d'autres atouts tels que les ressources naturelles immenses, au niveau minier, marin, et, surtout, les ressources humaines. « Créer de la valeur ajoutée, créer de l'emploi pour la population et créer du profit pour le secteur privé, c'est l'objectif commun des deux pays » a conclu le Président Hery Rajaonairmampianina.
Plus tôt dans la journée, le Président Rajaonarimampianina et la délégation malagasy ont rendu visite au siège de l'Indian Ocean Rim Association, a Ebène, une organisation internationale de coopération entre 21 pays de l'Océan Indien. La délégation s'est aussi rendue au siège de la Commission de l'Océan Indien (COI) où le Secrétaire General de l'organisation, M. Jean Claude De L'Estrac, a stipulé que Madagascar doit occuper un rôle stratégique dans la COI pour le projet grenier de l'Océan Indien, mais aussi pour les questions sécuritaires entre autre la lutte contre la piraterie maritime et contre le terrorisme.

http://www.orange.mg/actualite/madagascar-maurice-nouvelle-ere-cooperation

Axe Maurice/Madagascar

La préoccupation économique !

- ***SAJ : « La Zone Economique Spéciale (ZES) de Fort-Dauphin constitue la preuve tangible de l'état des relations bilatérales et de la coopération régionale »***
- ***Le président malgache :* « Le partenariat Madagascar/Maurice peut devenir le moteur de développement de cette sous-région et un pôle de croissance pour l'ensemble de la région »**
- ***La délégation malgache rentrera dans la Grande île avec la restitution par Maurice des conteneurs de bois de rose, placés sous séquestre à Port-Louis depuis 2011***
- **Paul Bérenger souhaite une démarche conjointe Tana/Port-Louis pour un arbitrage sur le litige avec la France au sujet de Tromelin et des îles Eparses**





La visite d'Etat du président de Madagascar, Hery Rajaonarimampianina, dans le cadre des célébrations de la fête nationale du 12 mars, qui s'achève aujourd'hui, est empreinte d'une préoccupation majeure, en l'occurrence l'économie. Que ce soit lors des discussions officielles entre le Premier ministre, sir Anerood Jugnauth, et le *Chief Guest*, dans les différentes interventions officielles, ou encore lors du *Business Forum* avec la participation de quelque 200 hommes d'affaires, vendredi, la quête d'une nouvelle dynamique économique au niveau de la région a été *« very high on the agenda »*. De ce fait, la signature d'un accord entre les deux pays et portant sur la création d'une Zone Economique Spéciale (ZES) à Fort-Dauphin (Madagascar) atteste de cette ambition de faire cet axe bilatéral *« le moteur du développement dans cette sous-région et un pôle de croissance pour l'ensemble de la région »*, pour reprendre les mots du président malgache lors du toast au banquet d'Etat de vendredi soir au Swami Vivekananda International Convention Centre à Pailles. De son côté, le leader de l'opposition, Paul Bérenger, a rappelé, si besoin est, que Madagascar et Maurice peuvent encore conjuguer leurs efforts sur le plan diplomatique en vue de régler avec la France le contentieux sur la souveraineté de Tromelin et des îles Eparses. Ce déplacement présidentiel s'est soldé sur une note positive avec Maurice donnant son accord pour la restitution de conteneurs de bois de rose saisis à Port-Louis depuis bientôt cinq ans, soit en 2011.

Intervenant lors du banquet d'Etat offert par le Premier ministre en son honneur, le président malgache a balisé le périmètre de la coopération entre les deux pays. *« Tous les signaux sont au vert pour redynamiser les relations entre Madagascar et Maurice ainsi que nos relations bilatérales. Notre partenariat peut devenir le moteur de cette sous-région et un pôle de croissance pour l'ensemble de la région »*, a-t-il dit. Il devait repousser d'un revers de la main les analyses privilégiant l'idée visant à instiller le germe de la concurrence entre Madagascar et Maurice.

« C'est une émulation saine et stimulante, une complémentarité productive, une ressemblance dans les aspirations, les attentes et les espoirs de nos deux peuples », a-t-il affirmé, ajoutant que *«même si nous ne conduisons pas du même côté de la route et pas à la même vitesse, nous avançons dans la même direction vers un pays où il fait bon vivre, où on est en sécurité et disposant des soins de santé nécessaires »*, a-t-il souligné avec force.

Devant le parterre d'hommes d'affaires, le président malgache a été plus direct au chapitre économique. *« Madagascar a avancé dans la démocratie. Madagascar est sur la voie de la stabilité politique. Ce n'est pas gagné d'avance, mais votre contribution est importante pour qu'on puisse raffermir cette stabilité politique »*, a-t-il fait comprendre en ajoutant que *« nous ne sommes pas ici pour parler de politique, mais de développement des affaires, de profits. Cela contribue nécessairement à la stabilité politique et institutionnelle. »*

A cette occasion, le chef de l'Etat malgache n'a pas manqué de convaincre les investisseurs éventuels sur le climat d'affaires dans la Grande Île. Il évoque l'instauration d'un cadre de confiance et de sécurité pour les opérateurs économiques en faisant état d'un nouveau climat d'affaires en gestation. *« Je peux affirmer que les conditions qui prévalent aujourd'hui sont bien meilleures que celles qu'on a connues par le passé »*, a-t-il dit pour rassurer le monde des affaires tout en rendant hommage à la contribution des entrepreneurs mauriciens déjà sur place.

ZES : un projet sera générateur d'emplois, selon SAJ

L'un des instruments retenus par les deux pays pour traduire dans la réalité cette volonté de décollage économique n'est nul autre que la Zone Economique Spéciale (ZES) de Fort-Dauphin. *« J'estime que ce projet phare de ZES rassemble le meilleur de ce que Maurice et Madagascar peuvent contribuer ensemble. La ZES prend racine dans notre conviction commune que l'investissement étranger est essentiel au développement économique de nos pays ; que ce partenariat entre la connaissance mauricienne dans la conception et la gestion des ZES et les ressources significatives de la Grande Île contribuera au développement de Madagascar. Je suis convaincu que ce projet sera générateur d'emplois et fera croître le volume et la valeur des échanges commerciaux entre nos deux pays »*, dira sir Anerood lors de son discours au banquet d'Etat.

Poursuivant, le Premier ministre avouera que *« par la vision commune que nous avons de cette ZES, les parties mauricienne et malgache ouvrent une ère nouvelle dans les relations entre nos pays. Cette initiative me réjouit d'autant plus que la ZES sera la preuve tangible, sinon le monument de la réalité, tant au niveau des relations entre nos deux pays qu'en ce qui concerne la coopération régionale. »*

De son côté, le président malgache a confirmé que le texte de loi sur la création de la ZES sera introduit devant les instances compétentes en mai 2016 et a laissé entendre que la zone développée à Fort-Dauphin ne fonctionne actuellement qu'à 15 % ou 20 % de sa capacité.

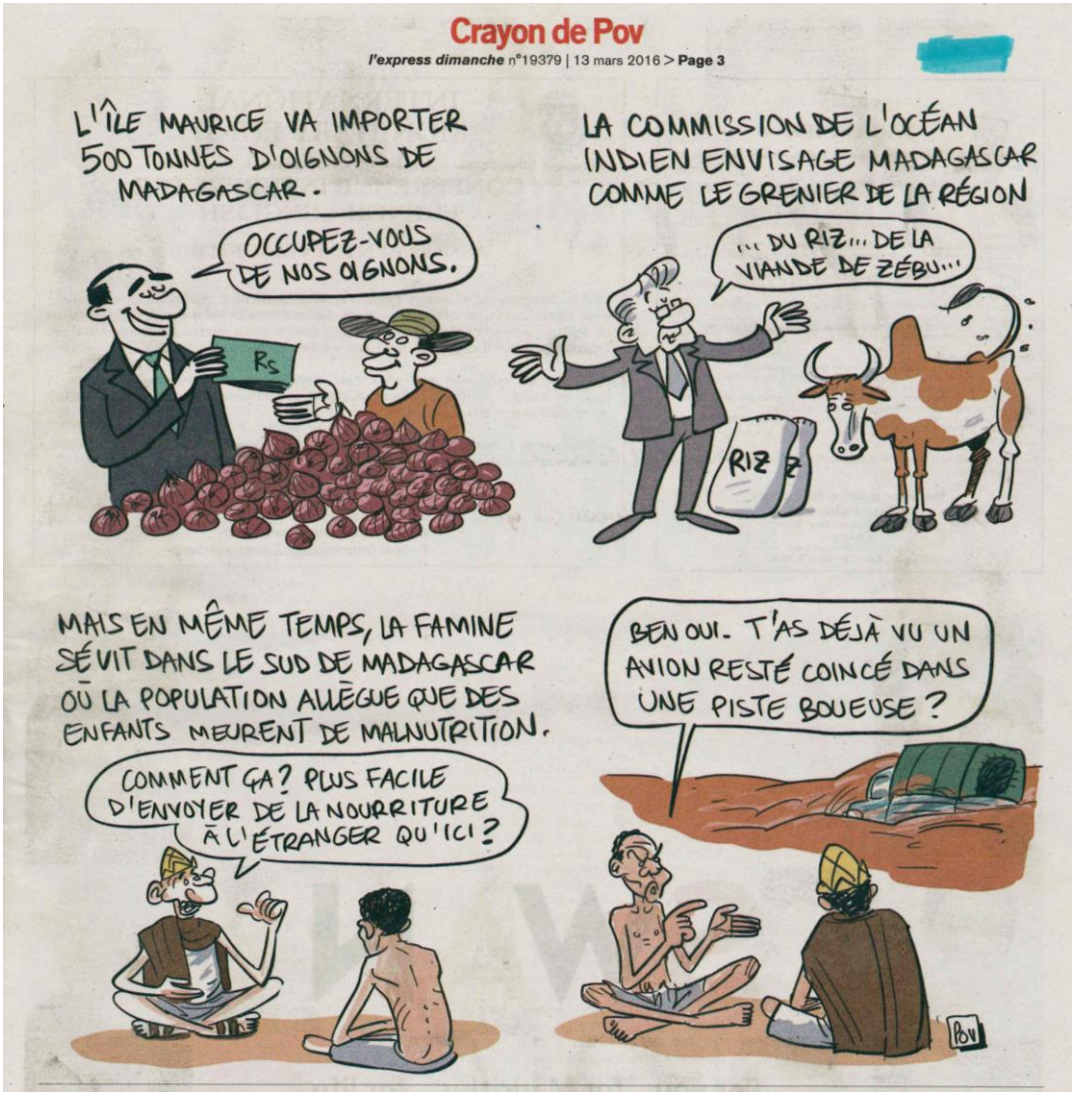
Sur le plan de la production alimentaire, la partie mauricienne est revenue sur la capacité de Madagascar de se transformer en principal pourvoyeur dans la région. *« Garantir la sécurité alimentaire de la région revient à garantir la sécurité alimentaire de tous, dont le peuple malgache, et contribuer à la stabilité et le développement économique de votre pays. Notre solidarité sera essentielle pour l'avancement de ce projet »*, a dit le Premier ministre.

Retour des conteneurs de bois de rose

D'autre part, tout en parlant de *« relations sacrées »* entre les deux pays, le leader de l'opposition, qui a rendu, vendredi, une visite de courtoisie au *Chief Guest* pour la fête nationale, n'a pas manqué de souligner l'urgence d'une solution au litige autour de la revendication de la souveraineté de Tromelin et des Îles Eparses. Il a réitéré le souhait de voir Madagascar et Maurice adopter une démarche commune pour réclamer un arbitrage de la Cour internationale de Justice. *« J'ai suggéré une démarche conjointe de Maurice et de Madagascar. J'ai déjà proposé la même chose à sir Anerood, soit une démarche conjointe bilatérale pour amener la France à accepter un arbitrage de la Cour internationale de Justice sur Tromelin, dans le cas de Maurice, et sur les quatre autres îles Eparses, dans le cas de Madagascar »*, a déclaré Paul Bérenger à la presse à la sortie de sa rencontre avec le président malgache.

La délégation officielle malgache, qui comprend également trois ministres, ne rentrera pas les mains vides cet après-midi. Le président Hery a obtenu le retour aux autorités malgaches des conteneurs de bois de rose sous contrôle de Maurice depuis 2011. *«Cela constitue une manifestation de la volonté de Maurice de soutenir Madagascar et son redressement tout en combattant les trafics illicites et le pillage des ressources naturelles malgaches »*, s'est réjoui le chef de l'Etat, qui a également visité, vendredi, les sièges de la Commission de l'Océan Indien et de l'Indian Ocean Rim Association à Ebène.

En conclusion à cette visite officielle, sir Anerood résume que *« je crois sincèrement que nos deux pays peuvent travailler en étroite collaboration dans les domaines agricole, manufacturier, touristique, maritime et aérien, de communication et technologie, entre autres. Je suis convaincu qu'avec cette visite de son Excellence, nous allons entrer dans une nouvelle ère de coopération et d'échanges fructueux entre nos deux pays et nos deux peuples.»*



Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR EN VISITE À LA COI : GRAND ÉVÉNEMENT À LA COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

12 mars 2016

Hery Rajaonarimampianina, président de Madagascar, est actuellement en visite officielle à Maurice. Madagascar est en effet l'invitée d'honneur des cérémonies marquant l'anniversaire de l'indépendance de l'île sœur. Au cours de ce séjour, le chef de l'État malgache a été reçu au siège de la Commission de l'océan

Indien. La COI a également annoncé que l'Inde a demandé le statut d'observateur dans l'organisation régionale. Voici le compte-rendu de cette visite au travers d'un communiqué de la COI.



Jean-Claude de l'Estrac et Hery Rajaonarimampianina.

Le Président a été accueilli par le Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac. Après la signature du livre d'or de l'organisation, le Président et le Secrétaire général se sont exprimés devant les ministres de la délégation présidentielle, le ministre mauricien de la Fonction publique, les représentants des pays membres de la COI, de l'Union européenne et les collaborateurs de l'organisation.

Un avenir de croissance partagée

Le Secrétaire général de la COI s'est réjoui de la visite du Président malgache, « le premier chef d'Etat d'un autre pays membre que Maurice à visiter notre siège d'Ebène », rappelant les liens historiques qui unissent Madagascar à Maurice comme à toutes les îles de la région. « Aujourd'hui, avec la COI, nos pays veulent construire un avenir de croissance partagée et Madagascar a un rôle crucial à jouer dans ce grand dessein », a-t-il souligné.

Le Président malgache s'est dit quant à lui heureux d'être accueilli à la COI comme chez lui. Il a remercié la COI pour la place « stratégique » donnée à son pays, « une réelle opportunité pour Madagascar et son peuple, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la connectivité ». Félicitant la COI pour son action, le président malgache a

enjoint les pays membres à s'engager dans la coopération régionale autour de l'organisation : « l'Indianocéanie n'est pas seulement une réalité géographique, mais un projet que chaque pays membre doit mener ».

L'Inde demande le statut d'observateur

Le Secrétaire général a également souligné l'attractivité de l'organisation « en plein épanouissement » comme en témoigne l'accession, lors du 31e Conseil de la COI le 26 février dernier, de la République populaire de Chine au statut d'observateur. Jean Claude de l'Estrac a d'ailleurs profité de la visite du président de la République de Madagascar pour annoncer que « le Haut-Commissaire de l'Inde à Maurice a fait part [au Secrétariat général] de la décision de Delhi de solliciter également ce statut d'observateur auprès de la COI ».

http://www.temoignages.re/politique/co-developpement/le-president-de-la-republique-de-madagascar-en-visite-a-la-coi,85694

LeDEFIMEDIAGROUP

Maurice-Madagascar: une coopération logique mais inexploitée

11 MARS 2016



Madagascar pourrait devenir le grenier de l'océan Indien.

La visite du Président malgache, Hery Rajaonarimampianina, pour les célébrations de l'Indépendance est l'occasion de revenir sur les relations entre nos deux pays. Pays au potentiel énorme, Madagascar

regorge de ressources et de possibilités demeurées largement inexploitées…

Rencontres avec les dignitaires de l'État, signatures d'accords, session de travail avec la Commission de l'océan Indien (COI) et la communauté des affaires… Le calendrier de Hery Rajaonarimampianina, le Président de la République malgache, invité d'honneur pour les 48 ans de l'Indépendance de Maurice et le 24e anniversaire de l'accession du pays au statut de République, vise à approfondir les relations entre les deux nations.

Ce qui semble s'inscrire dans la lignée de la politique gouvernementale qui a annoncé l'année dernière la création de Zones économiques spéciales (ZES) dans la Grande île. Toutefois, si l'histoire commune de Madagascar et de Maurice est longue et riche, les opportunités qui existent entre les deux îles demeurent, à ce jour, considérablement sous-exploitées. Or, sur le plan commercial comme sur celui de la coopération régionale, les possibilités sont énormes.

Les relations commerciales entre Madagascar et Maurice se portent relativement bien, explique une source du ministère des Affaires étrangères au Défi Quotidien, malgré quelques couacs. Elle concède toutefois qu'il y a un fort potentiel non exploité, comme les stratégies d'exportation communes : « Il pourrait y avoir une stratégie commune pour l'exportation aux États-Unis à travers l'AGOA. » Pour le tissu qui est produit à Maurice puis envoyé à Madagascar, où la main-d'œuvre est plus abondante, pour le finishing, il existe déjà une stratégie commune qu'il suffirait donc d'étendre.

Autre opportunité : transformer l'accord de partenariat économique intérimaire avec l'Union européenne pour y inclure les services en sus des produits. L'accord, signé en 2009, reste sous-exploité, mais Madagascar, qui préside le Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA) , a la possibilité de peser de tout son poids sur cette question, d'autant que les deux pays sont sur la même longueur d'onde.

Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, estime également que les possibilités de coopération entre les deux pays sont importantes : «Madagascar a le potentiel de devenir le grenier de l'Indianocéanie. Au lieu d'importer des grains, du maïs, du riz ou des oignons de pays lointains et à des coûts élevés, tout cela peut être produit à Madagascar qui concentre 90 % des terres arables de la région. » D'ailleurs, la COI travaille sur un programme régional de sécurité alimentaire pour «libérer le potentiel de production et d'échanges». Notre interlocuteur rappelle que la filière du maïs intéresse les autorités mauriciennes.

Pour mieux exploiter ce potentiel, Jean-Claude de l'Estrac met en avant un de ses sujets de prédilection: la connectivité régionale. Il se réjouit de l'annonce de la création d'une compagnie maritime régionale. «Nous avons, à 1 h 30 d'avion, une terre d'opportunités, un bassin de main-d'œuvre, des terres, des savoir-faire aussi. Nul besoin d'aller voir plus loin pour gagner des points de croissance… Madagascar est quand même plus proche que Dacca », constate le secrétaire général de la COI.

Amédée Darga, directeur de Straconsult et ancien président d'Enterprise Mauritius, est du même avis. Il estime que l'économie malgache pourrait bénéficier de l'injection d'entrepreneurs mauriciens et vice-versa. «Les Mauriciens ont été un gros pourvoyeur d'emplois pour les Malgaches dans le textile, explique-t-il, mais il y a aussi d'autres domaines à exploiter à l'avenir, comme les TIC, les produits agricoles, la construction, la transformation de produits de mer et pourquoi pas le tourisme, si ce secteur se développe à Madagascar. » Amédée Darga concède toutefois que les récents remous politiques à Madagascar rendent périlleux tout exercice de pronostic.

La création des ZES contribuera-t-elle à renforcer les liens Maurice-Madagascar ? Ce n'est pas si sûr, estime Amédée Darga. « Une zone économique spéciale, cela ne veut rien dire, ce sont des zones avec des conditions d'opération particulières, mais quelle sera l'orientation sectorielle? Ensuite, les régions sur lesquelles on est tombé d'accord ne sont pas les meilleures : il faut une population abondante autour pour qu'il y ait un potentiel de développement pour d'autres activités économiques. » Ce qui ne serait pas le cas des zones choisies par les autorités.

Ce que les Malgaches pensent des investisseurs mauriciens

Comment sont reçus les Mauriciens qui se rendent à Madagascar pour y faire du business? Et comment est accueilli le projet de zones économiques spéciales? Judicaelle Saraléa, jeune professionnelle malgache qui travaille dans la communication, témoigne. « C'est difficile de parler des zones économiques, car je crois qu'en fait la majorité des gens ne comprennent pas ce que c'est », explique-t-elle. Ces projets annoncés par le gouvernement mauricien demeurent abstraits pour l'instant dans l'imaginaire populaire.

Quant à l'interaction entre Mauriciens et Malgaches, la jeune professionnelle explique que le Mauricien ne se fait pas forcément remarquer parmi la multitude d'étrangers qui sont dans la Grande île. « Certes, il y a des Mauriciens à Madagascar, mais ils sont très peu nombreux par rapport aux autres communautés étrangères. Je trouve

que les Mauriciens réussissent à bien s'intégrer dans la société et la société les accepte bien. »

En chiffres

Exportations
Madagascar figure parmi les principaux marchés d'exportation de Maurice. En 2014, 6,5% de nos exportations étaient dirigées vers la Grande île, avec Rs 5,3 milliards, ce qui est comparable aux exportations vers l'Italie (6,5%) et l'Afrique du Sud (7,1%).

Au niveau de la COMESA, Madagascar arrive en tête et représente 76,1% de nos exportations de Rs 7 milliards parmi les pays membres. Au niveau de la SADC, c'est 43 % de Rs 12,3 milliards de nos exportations qui vont vers Madagascar.

Importations
L'importation de produits malgaches se chiffrait à Rs 1,2 milliard en 2014. Si le chiffre est très loin derrière les Rs 11,3 milliards de produits importés d'Afrique du Sud, il est tout de même comparable aux Rs 1,1 milliard des Seychelles et aux Rs 1,3 milliard du Kenya.

Arrivées et départs

De 2014 à 2015, il y a eu une baisse de 12,5 % du nombre de Mauriciens qui se sont rendus à Madagascar, soit une baisse de 10 547 à 9 229 visiteurs. Il est comparable au nombre de Mauriciens qui se sont rendus aux Seychelles, soit 9 415 visiteurs en 2015, mais loin des 37 054 et 25 227 Mauriciens qui ont visité La Réunion et l'Afrique du Sud respectivement. En termes d'arrivées de Malgaches à Maurice, il y a également eu une baisse de 2014 à 2015 : 13 039 ont fait le déplacement en 2014 contre 12 215 l'année dernière, soit une baisse de 6,3%. Encore une fois, c'est La Réunion et l'Afrique du Sud qui sont loin devant, avec 143 934 et 101 954 respectivement en 2015.

Investissements
Les chiffres des investissements d'opérateurs mauriciens à Madagascar ne sont pas réjouissants. Alors qu'ils avaient atteint un pic de Rs 267 millions en 2007, il y a eu une baisse constante les six années suivantes. De Rs 235 millions en 2008, il y a eu une chute spectaculaire l'année suivante, avec seulement Rs 95 millions, puis Rs 71 millions en 2010. Après une remontée en 2011 avec Rs 188 millions, les investissements ont de nouveau baissé l'année suivante avec Rs 151 millions, pour s'effondrer à Rs 14 millions en 2013.

http://defimedia.info/maurice-madagascar-une-cooperation-logique-mais-inexploitee-20891/

Le Défi PLUS

DIPLOMATIE RÉGIONALE

SAJ plaide pour une coopération élargie avec Madagascar

Au-delà du contenu émotionnel de la visite du président malgache, c'est l'économie qui a dominé les rencontres entre ce dernier et le PM mauricien.

Les relations entre Madagascar et Maurice sont appelées à prendre un nouvel essor. « *Je crois que nos deux pays peuvent travailler en étroite collaboration dans les domaines agricole, manufacturier, touristique, maritime et aérien, ainsi que dans le domaine de la communication et de la technologie entre autres* », a affirmé le Premier ministre, sir Anerood Jugnauth, à l'issue d'une séance de travail avec le président malgache Hery Rajaonarimampianina, ce vendredi 11 mars, à Port-Louis. « *Je suis convaincu qu'avec la visite de Son Excellence, nous allons entrer dans une nouvelle ère de coopération et d'échanges fructueux entre nos deux pays et nos deux peuples.* »

Maurice et Madagascar ont déjà un solide partenariat commercial et d'affaires. Les données de Statistics Mauritius démontrent que la Grande île est le sixième marché d'exportation pour Maurice : les ventes ont atteint Rs 5,64 milliards en 2015, soit une hausse de 6,4 % par rapport à l'année précédente. Quant aux importations, elles s'élevaient à Rs 1,6 milliard. Le potentiel d'un accroissement des activités est donc conséquent.

« *Je demeure convaincu que ma visite en terre mauricienne contribuera à la consolidation des relations historiques, des relations étroites et fraternelles qui existent entre les deux pays* », a indiqué, de son côté, le président malgache.

Madagascar a une population de quelque 23,8 millions habitants. Le pays s'est lancé dans un processus de développement de son secteur agricole avec le soutien des bailleurs de fonds de l'Union européenne. Et Maurice a déjà fait un premier pas en annonçant l'importation, dès cette année, de 500 tonnes d'oignons, a indiqué sir Anerood Jugnauth.



(De g. à dr.) Hery Rajaonarimampianina et sir Anerood Jugnauth.

Deux accords ont été signés pour établir, d'une part, un cadre général de coopération, et, de l'autre, la commission mixte Madagascar-Maurice.

Kamlesh Bhuckory
kamlesh@defimedia.info

Le président malgache : « La stabilité revient »

« *Madagascar est sur la voie de la stabilité. Ce n'est pas gagné, mais j'y travaille. J'appelle les Malgaches à contribuer à la stabilité et je vous demande de montrer votre intérêt pour aussi contribuer à la stabilité politique et institutionnelle.* » C'est ainsi que s'est adressé Hery Rajaonarimampianina, le président malgache, ce vendredi, au Maritim aux hommes d'affaires mauriciens lors d'un Business Forum. Lors de cette cérémonie, le Board of Investment et l'Economic Development Board de la Grande Île ont signé un mémorandum d'entente. Par ailleurs, le président malgache s'est rendu, ce vendredi toujours, au siège de la Commission de l'océan Indien (COI), pour rencontrer son secrétaire général, Jean-Claude de l'Estrac. « *Nous ne sommes plus des États insulaires, vu que nous nous sommes bien placés dans le concert des nations* », a-t-il déclaré. Et d'ajouter qu'il veut faire de Madagascar « *le grenier de l'océan Indien* ». Le président malgache a également rencontré, hier, KV Bhagirath, secrétaire général de l'Indian Ocean Rim Association.

D.H.

Le Défi QUOTIDIEN

MAURICE-MADAGASCAR
Une coopération logique mais inexploitée

La visite du Président malgache, Hery Rajaonarimampianina, pour les célébrations de l'Indépendance est l'occasion de revenir sur les relations entre nos deux pays. Pays au potentiel énorme, Madagascar regorge de ressources et de possibilités demeurées largement inexploitées...

Rencontres avec les dignitaires de l'État, signatures d'accords, session de travail avec la Commission de l'océan Indien (COI) et la communauté des affaires... Le calendrier de Hery Rajaonarimampianina, le Président de la République malgache, invité d'honneur pour les 48 ans de l'Indépendance de Maurice et le 24e anniversaire de l'accession du pays au statut de République, vise à approfondir les relations entre les deux nations. Ce qui semble s'inscrire dans la lignée de la politique gouvernementale qui a annoncé l'année dernière la création de Zones économiques spéciales (ZES) dans la Grande île. Toutefois, si l'histoire commune de Madagascar et de Maurice est longue et riche, les opportunités qui existent entre les deux îles demeurent, à ce jour, considérablement sous-exploitées. Or, sur le plan commercial comme sur celui de la coopération régionale, les possibilités sont énormes.



Madagascar pourrait devenir le grenier de l'océan Indien.

Les relations commerciales entre Madagascar et Maurice se portent relativement bien, explique une source du ministère des Affaires étrangères au Défi Quotidien, malgré quelques couacs. Elle concède toutefois qu'il y a un fort potentiel non exploité, comme les stratégies d'exportation communes : « *Il pourrait y avoir une stratégie commune pour l'exportation aux États-Unis à travers l'AGOA.* » Pour le tissu qui est produit à Maurice puis envoyé à Madagascar, où la main-d'œuvre est plus abondante, pour le *finishing*, il existe déjà une stratégie commune qu'il suffirait donc d'étendre.

Autre opportunité : transformer l'accord de partenariat économique intérimaire avec l'Union européenne pour y inclure les services en sus des produits. L'accord, signé en 2009, reste sous-exploité, mais Madagascar, qui préside le Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA), a la possibilité de peser de tout son poids sur cette question, d'autant que les deux pays sont sur la même longueur d'onde.

Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, estime également que les possibilités de coopération entre les deux pays sont importantes : « *Madagascar a le potentiel de devenir le grenier de l'Indianocéanie. Au lieu d'importer des grains, du maïs, du riz ou des oignons de pays lointains et à des coûts élevés, tout cela peut être produit à Madagascar qui concentre 90 % des terres arables de la région.* » D'ailleurs, la COI travaille sur un programme régional de sécurité alimentaire pour « *libérer le potentiel de production et d'échanges* ». Notre interlocuteur rappelle que la filière du maïs intéresse les autorités mauriciennes.

Pour mieux exploiter ce potentiel, Jean-Claude de l'Estrac met en avant un de ses sujets de prédilection : la connectivité régionale. Il se réjouit de l'annonce de la création d'une compagnie maritime régionale. « *Nous avons, à 1 h 30 d'avion, une terre d'opportunités, un bassin de main-d'œuvre, des terres, des savoir-faire aussi. Nul besoin d'aller voir plus loin pour gagner des points de croissance... Madagascar est quand même plus proche que Dacca* », constate le secrétaire général de la COI.

Amédée Darga, directeur de Straconsult et ancien président d'Enterprise Mauritius, est du même avis. Il estime que l'économie malgache pourrait bénéficier de l'injection d'entrepreneurs mauriciens et vice-versa. « *Les Mauriciens ont été un gros pourvoyeur d'emplois pour les Malgaches dans le textile*, explique-t-il, *mais il y a aussi d'autres domaines à exploiter à l'avenir, comme les TIC, les produits agricoles, la construction, la transformation de produits de mer et pourquoi pas le tourisme, si ce secteur se développe à Madagascar.* » Amédée Darga concède toutefois que les récents remous politiques à Madagascar rendent périlleux tout exercice de pronostic.

La création des ZES contribuera-t-elle à renforcer les liens Maurice-Madagascar ? Ce n'est pas si sûr, estime Amédée Darga. « *Une zone économique spéciale, cela ne veut rien dire, ce sont des zones avec des conditions d'opération particulières, mais quelle sera l'orientation sectorielle? Ensuite, les régions sur lesquelles on est tombé d'accord ne sont pas les meilleures : il faut une population abondante autour pour qu'il y ait un potentiel de développement pour d'autres activités économiques.* » Ce qui ne serait pas le cas des zones choisies par les autorités.

Ronnie Antoine - ronnie@defimedia.info

Ce que les Malgaches pensent des investisseurs mauriciens

Comment sont reçus les Mauriciens qui se rendent à Madagascar pour y faire du business? Et comment est accueilli le projet de zones économiques spéciales? Judicaelle Saraléa, jeune professionnelle malgache qui travaille dans la communication, témoigne. « C'est difficile de parler des zones économiques, car je crois qu'en fait la majorité des gens ne comprennent pas ce que c'est », explique-t-elle. Ces projets annoncés par le gouvernement mauricien demeurent abstraits pour l'instant dans l'imaginaire populaire.

Quant à l'interaction entre Mauriciens et Malgaches, la jeune professionnelle explique que le Mauricien ne se fait pas forcément remarquer parmi la multitude d'étrangers qui sont dans la Grande île. « Certes, il y a des Mauriciens à Madagascar, mais ils sont très peu nombreux par rapport aux autres communautés étrangères. Je trouve que les Mauriciens réussissent à bien s'intégrer dans la société et la société les accepte bien. »

En chiffres

EXPORTATIONS

Madagascar figure parmi les principaux marchés d'exportation de Maurice. En 2014, 6,5% de nos exportations étaient dirigées vers la Grande île, avec Rs 5,3 milliards, ce qui est comparable aux exportations vers l'Italie (6,5%) et l'Afrique du Sud (7,1%).

Au niveau de la COMESA, Madagascar arrive en tête et représente 76,1% de nos exportations de Rs 7 milliards parmi les pays membres. Au niveau de la SADC, c'est 43 % de Rs 12,3 milliards de nos exportations qui vont vers Madagascar.

IMPORTATIONS

L'importation de produits malgaches se chiffrait à Rs 1,2 milliard en 2014. Si le chiffre est très loin derrière les Rs 11,3 milliards de produits importés d'Afrique du Sud, il est tout de même comparable aux Rs 1,1 milliard des Seychelles et aux Rs 1,3 milliard du Kenya.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

De 2014 à 2015, il y a eu une baisse de 12,5 % du nombre de Mauriciens qui se sont rendus à Madagascar, soit une baisse de 10 547 à 9 229 visiteurs. Il est comparable au nombre de Mauriciens qui se sont rendus aux Seychelles, soit 9 415 visiteurs en 2015, mais loin des 37 054 et 25 227 Mauriciens qui ont visité La Réunion et l'Afrique du Sud respectivement. En termes d'arrivées de Malgaches à Maurice, il y a également eu une baisse de 2014 à 2015 : 13 039 ont fait le déplacement en 2014 contre 12 215 l'année dernière, soit une baisse de 6,3%. Encore une fois, c'est La Réunion et l'Afrique du Sud qui sont loin devant, avec 143 934 et 101 954 respectivement en 2015.

INVESTISSEMENTS

Les chiffres des investissements d'opérateurs mauriciens à Madagascar ne sont pas réjouissants. Alors qu'ils avaient atteint un pic de Rs 267 millions en 2007, il y a eu une baisse constante les six années suivantes. De Rs 235 millions en 2008, il y a eu une chute spectaculaire l'année suivante, avec seulement Rs 95 millions, puis Rs 71 millions en 2010. Après une remontée en 2011 avec Rs 188 millions, les investissements ont de nouveau baissé l'année suivante avec Rs 151 millions, pour s'effondrer à Rs 14 millions en 2013.

Le Président de la République de Madagascar à la COI

Vendredi 11 Mars 2016

Ebène, 11 mars 2016 – La Commission de l'océan Indien (COI) a reçu, aujourd'hui, son Excellence Monsieur le Président de la République de Madagascar, Hery Rajaonarimampianina, pour une visite de courtoisie. Le Président de la République a profité de son voyage officiel à Maurice pour visiter les locaux de l'organisation à Ebène.



Le Président a été accueilli par le Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac. Après la signature du livre d'or de l'organisation, le Président et le Secrétaire général se sont exprimés devant les ministres de la délégation présidentielle, le ministre mauricien de la Fonction publique, les représentants des pays membres de la COI, de l'Union européenne et les collaborateurs de l'organisation.

Le Secrétaire général de la COI s'est réjoui de la visite du Président malgache, « *le premier chef d'Etat d'un autre pays membre que Maurice à visiter notre siège d'Ebène* », rappelant les liens historiques qui unissent Madagascar à Maurice comme à toutes les îles de la région. « *Aujourd'hui, avec la COI, nos pays veulent construire un avenir de croissance partagée et Madagascar a un rôle crucial à jouer dans ce grand dessein* », a-t-il souligné.

Le Président malgache s'est dit quant à lui heureux d'être accueilli à la COI comme chez lui. Il a remercié la COI pour la place « *stratégique* » donnée à son pays, « *une réelle opportunité pour Madagascar et son peuple, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la connectivité* ». Félicitant la COI pour son action, le président malgache a enjoint les pays membres à s'engager dans la coopération régionale autour de l'organisation: « *l'Indianocéanie n'est pas seulement*

une réalité géographique, mais un projet que chaque pays membre doit mener ».

Le Secrétaire général a également souligné l'attractivité de l'organisation « *en plein épanouissement* » comme en témoigne l'accession, lors du 31ème Conseil de la COI le 26 février dernier, de la République populaire de Chine au statut d'observateur. Jean Claude de l'Estrac a d'ailleurs profiter de la visite du président de la République de Madagascar pour annoncer que « *le Haut-Commissaire de l'Inde à Maurice a fait part [au Secrétariat général] de la décision de Delhi de solliciter également ce statut d'observateur auprès de la COI* ».

http://www.inforeunion.net/Le-President-de-la-Republique-de-Madagascar-a-la-COI_a12918.html

Economie bleue : Production multipliée par 10 en 6 ans à Ambodivahibe

18 MARS 2016



La production de poulpe en hausse continue dans la région Diana.

Les résultats de la gestion durable des ressources naturelles avancent à grand pas dans la région Diana. Malgré les changements climatiques défavorables, les pêcheurs ont annoncé une forte hausse de la production pour cette saison.

Les pêcheurs d'Ambodivahibe gagnent de plus en plus en quantité et en prix. Spécialisés dans la pêche de poulpes, ces paysans ont adopté la gestion durable des ressources, grâce à la mise en place d'une réserve marine dans quatre zones de la baie d'Ambodivahibe. D'après les témoignages, cette gestion durable est incontournable pour éviter l'épuisement total des ressources. *« Dans mon enfance, les ressources étaient abondantes. Mais la demande ne cesse d'augmenter avec la croissance démographique. Au fil des années, les ressources marines devenaient de plus en plus rares. Au départ, nous étions réticents quant à la mise en place d'une aire protégée dans cette zone, à cause de craintes diverses. Mais dès les premiers essais, les résultats étaient palpables. Aujourd'hui, de plus en plus de communautés de base dans la région adoptent la gestion durable préconisée et appuyée par Conservation International. Aujourd'hui, 150 groupements de pêcheurs adhèrent à cette démarche »,* explique Justin Kinkou, président du réseau de pêcheurs, Mihary, à Ambodivahibe.

Refuge. Les spécificités de la baie d'Ambodivahibe permettent une stabilité de la température de l'eau, malgré le réchauffement climatique, d'après Yacinthe Razafimandimby, coordinateur régional de Conservation International dans la région Diana. Avec la mise en place d'une aire protégée, la gestion durable des ressources et la fermeture de la pêche en période de reproduction, la baie d'Ambodivahibe devient un refuge pour les animaux marins. C'est un nouveau dispositif de concentration naturelle, selon le spécialiste. En 2010, première année d'application de la gestion durable, les pêcheurs ont réussi à avoir 600 kilos de poulpes, la première journée de l'ouverture de la saison de pêche. Ce chiffre est monté à 800 kilos en 2011, puis à 1,2T en 2012 ; ensuite à 3T en 2013… L'année dernière, la première journée de pêche a donné 5T de poulpes. Et pour cette année, l'ouverture officielle de la saison de pêche a été annoncée le 11 mars dernier. Les pêcheurs ont obtenu près de 6T de poulpes et 200 kilos de poissons, rien qu'en une journée. *« Cette amélioration est impressionnante car avec les fortes pluies, les embouchures ont introduit trop d'eau douce dans la baie d'Ambodivahibe. Les poulpes, surtout les plus grosses n'ont pas supporté cette forte quantité, faute de sel. Du coup, nous n'avions eu que des poulpes de taille moyenne pour cette saison. Mais même si leur poids moyen est moindre, leur nombre a considérablement augmenté »,* affirment les pêcheurs. Avec cette hausse progressive de la production, les prix de vente ont également augmenté. Auparavant, il n'y avait qu'un seul collecteur qui faisait la loi sur le marché. Celui-ci achetait le kilo de poulpe à 1 800 Ariary, pour le revendre à une société chinoise. Cette dernière livre ensuite les marchandises à Antananarivo pour plus de 12 000 Ariary le kilo, et bien plus à l'export. Cette fois, un nouveau collecteur est arrivé. Celui-ci propose 2 500 Ariary par kilo aux pêcheurs.

Antsa R.

http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2016/03/18/economie-bleue-production-multipliee-par-10-en-6-ans-a-ambodivahibe/

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

SANTÉ : Premier cas de Zika à La Réunion

11 MARCH, 2016



Un premier cas de Zika a été diagnostiqué à La Réunion, indique l'Agence Régionale de Santé (ARS) Océan Indien. Il s'agit d'un cas importé chez une personne qui a séjourné en Martinique, où sévit l'épidémie. En raison des nombreux échanges entre La Réunion et les territoires touchés (Antilles, Guyane et Martinique), « ce risque était prévisible », indique l'ARS Océan Indien. En effet, arrivée à l'île sœur le 5 mars, cette personne, qui avait séjourné en Martinique, a été diagnostiqué avec le virus Zika par des tests sanguins lundi dernier et rendu public ce jeudi. Selon l'ARS, le risque de propagation du Zika à La Réunion est réel en raison de la présence du moustique aedes sur son territoire. Le patient souffrait d'éruption cutanée, de fièvre et de courbatures. Il a été hospitalisé le même jour au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de l'île. Des mesures de prévention ont été prises autour de sa résidence. L'ARS indique toutefois qu'il n'y a aucun cas de Zika autochtone, c'est-à-dire contracté localement, à La Réunion. L'ARS affirme que l'île ne se trouve pas dans une situation de circulation du virus sur son territoire et qu'elle n'est pas concernée par les mesures de restriction de voyage recommandées, notamment pour les femmes enceintes, dans les pays endémiques en raison des risques de microcéphalies congénitales chez les

nouveau-nés.

La Commission de l'océan Indien (COI), à travers son réseau SEGA (Surveillance des Épidémies et Gestion des Alertes), a tenu une réunion sur l'épidémie de Zika le 12 février dernier, à Mahé, aux Seychelles. Il s'agissait de répondre à un triple enjeu dans l'océan Indien : la surveillance épidémiologique, les capacités diagnostiques et la préparation à la riposte au sein des États membres de la COI. Le gouvernement mauricien a constitué un comité interministériel à cet effet et a établi une liste de 22 pays pour les contrôles sanitaires des voyageurs à l'arrivée dans le port et l'aéroport. Selon le ministère de la Santé, 4 000 touristes en provenance des zones à risques, notamment du Brésil, séjournent à Maurice chaque année. Selon l'Organisation mondiale de la Santé l'épidémie de Zika est « une urgence sanitaire mondiale ». Elle prévoit que 3 à 4 millions de personnes seront touchées en Amérique du Sud et dans les Antilles.

http://www.lemauricien.com/article/sante-premier-cas-zika-la-reunion



SANTÉ

Premier cas de Zika à La Réunion

Un premier cas de Zika a été diagnostiqué à La Réunion, indique l'Agence Régionale de Santé (ARS) Océan Indien. Il s'agit d'un cas importé chez une personne qui a séjourné en Martinique, où sévit l'épidémie.

En raison des nombreux échanges entre La Réunion et les territoires touchés (Antilles, Guyane et Martinique), « *ce risque était prévisible* », indique l'ARS Océan Indien. En effet, arrivée à l'île sœur le 5 mars, cette personne, qui avait séjourné en Martinique, a été diagnostiqué avec le virus Zika par des tests sanguins lundi dernier et rendu public ce jeudi. Selon l'ARS, le risque de propagation du Zika à La Réunion est réel en raison de la présence du moustique aedes sur son territoire. Le patient souffrait d'éruption cutanée, de fièvre et de courbatures. Il a été hospitalisé le même jour au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de l'île. Des mesures de prévention ont été prises autour de sa résidence.

L'ARS indique toutefois qu'il n'y a aucun cas de Zika autochtone, c'est-à-dire contracté localement, à La Réunion. L'ARS affirme que l'île ne se trouve pas dans une situation de circulation du virus sur son territoire et qu'elle n'est pas concernée par les mesures de restriction de voyage recommandées, notamment pour les femmes enceintes, dans les pays endémiques en raison des risques de microcéphalies congénitales chez les nouveau-nés.

La Commission de l'océan Indien (COI), à travers son réseau SEGA (Surveillance des Épidémies et Gestion des Alertes), a tenu une réunion sur l'épidémie de Zika le 12 février dernier, à Mahé, aux Seychelles. Il s'agissait de répondre à un triple enjeu dans l'océan Indien : la surveillance épidémiologique, les capacités diagnostiques et la préparation à la riposte au sein des États membres de la COI. Le gouvernement mauricien a constitué un comité interministériel à cet effet et a établi une liste de 22 pays pour les contrôles sanitaires des voyageurs à l'arrivée dans le port et l'aéroport. Selon le ministère de la Santé, 4 000 touristes en provenance des zones à risques, notamment du Brésil, séjournent à Maurice chaque année. Selon l'Organisation mondiale de la Santé l'épidémie de Zika est « *une urgence sanitaire mondiale* ». Elle prévoit que 3 à 4 millions de personnes seront touchées en Amérique du Sud et dans les Antilles.

Anil Gayan membre honoraire de l'Imperial College de Londres

L'Imperial College de Londres a attribué le titre de membre honoraire au ministre de la Santé Anil Gayan dans le département du *Primary Care and Public*

YOUNG GRADUATE PROGRAMME | Initiative de Total

*IMAZPRESS
l'image au service de l'info

La Commission de l'océan Indien récompensée pour deux volets de son projet SmartFish

13 Mars 16



La Commission de l'océan Indien (COI) a été récompensée des 1er et 2ème prix par le réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches (IMCS) pour ses projets de surveillance dans le cadre de son projet SmartFish. Le 10 mars dernier à Auckland en Nouvelle-Zélande, les récompenses ont été décernées lors de la deuxième édition du Prix contre la pêche illicite. (Photo D.R)

Le premier prix remporté par la COI récompense un projet pilote mené par COI-SmartFish en Tanzanie, ayant pour but de distinguer les bateaux déclarés de ceux non inscrits par une méthode d'inspection spécifique. De par cette action, "l'industrie de la pêche pourrait sensiblement augmenter" rapporte le site internet de la Commission.

La seconde distinction récompense la mise en place par la COI d'une "unité multi-agences pour répondre au crime environnemental organisé, incluant les crimes halieutiques - qui concernent la pêche illégale et la pêche à l'explosif, le minage illégal, la contrebande de la faune, de la flore et du bois en Tanzanie" précise l'article decommissionoceanindien.org.

Ces actions menées par la COI dans le cadre de SmartFish s'exercent aussi en Afrique orientale et dans l'Indiaocéanie à travers le plan régional de surveillance des pêches.

Pour le secrétaire général de la commission Jean-Claude de l'Estrac, "ces deux récompenses internationales témoignent de l'utilité concrète des actions de la COI qui a développé une expertise reconnue dans le domaine de la gestion des pêches et des ressources naturelles" rapporte le site.

Le jury du Prix a pris en compte la réussite du projet dans sa lutte contre la pêche illégale, l'innovation dans les solutions mises en place, la capacité de reproduction dans d'autres contextes ainsi que le coût des dispositifs.

www.ipreunion.com
http://ipreunion.com/photo-du-jour/reportage/2016/03/13/prix-contre-la-peche-illicite-la-commission-de-l-ocean-indien-recompensee-pour-deux-volets-de-son-projet-smartfish,40999.html

clicanoo.re
Le Journal de l'île de la Réunion

La COI primée pour sa lutte contre la pêche illégale

DISTINCTION. Deux projets de surveillance des pêches mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien, à travers son projet SmartFish, ont été récompensés par le Réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches à Auckland en Nouvelle-Zélande. Les premier et deuxième prix, ont été décernés lors de la seconde édition du Prix contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Le premier prix remporté par la COI distingue un projet pilote mené par COI-SmartFish en Tanzanie : la déclaration et l'octroi de permis des bateaux de pêche. Grâce à l'adoption d'une méthode d'inspection qui distingue les bateaux déclarés des bateaux non enregistrés, les revenus de l'industrie de la pêche pourraient sensiblement augmenter.

Le second prix récompense la mise en place (par la COI avec le concours de la FAO) d'une unité multi-agences pour répondre au crime environnemental organisé, incluant les crimes halieutiques. Ces crimes halieutiques concernent la pêche illégale et la pêche à l'explosif, le minage illégal, la contrebande de la faune, de la flore et du bois en Tanzanie. Pour

Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, "ces deux récompenses internationales témoignent de l'utilité concrète des actions de la COI qui a développé une expertise reconnue dans le domaine de la gestion des pêches et des ressources naturelles." La COI, à travers son programme SmartFish mis en œuvre conjointement avec la FAO sur financement de l'Union européenne, conduit des activités de surveillance et de contrôle des pêches en Afrique orientale comme en témoignent les deux projets pilote primés ainsi que dans l'Indianocéanie à travers le Plan régional de surveillance des pêches auquel la Tanzanie et le Kenya participent depuis 2015. Le "Stop IUU Fishing Award" a pour objectif d'encourager et de reconnaître le développement d'outils adaptés au suivi, au contrôle et à la surveillance des pêches, qui aident à lutter contre la pêche illégale. Pour la remise des trois distinctions, le jury du Prix a pris en compte la réussite du projet dans sa lutte contre la pêche illégale, l'innovation dans les solutions mises en œuvre, la capacité de reproduction dans d'autres con-textes et le coût.

http://www.clicanoo.re/514645-la-coi-primee-pour-sa-lutte-contre-la-peche-illegale.html

CÔTE NORD
TOURISME & ART DE VIVRE À L'ÎLE MAURICE ET LES ÎLES DE L'OCÉAN INDIEN

La COI récompensée en Nouvelle Zélande

mars 11, 2016

La Commission de l'Océan Indien (COI) a obtenu deux distinctions à Auckland pour ses projets de protection de l'environnement marin de la région. Le projet SmartFish a en effet reçu les 1er et 2ème prix lors de la seconde édition du prix contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (« Stop IUU Fishing Award ») géré par le Réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches (IMCS). Le premier prix récompense un projet pilote mené par COI-SmartFish en Tanzanie qui comprend une méthode d'inspection permettant de distinguer les bateaux de pêche non-enregistrés, avec pour objectif une augmentation remarquable des revenus de l'industrie de la pêche. Le second prix récompense la mise en place, par la COI en collaboration avec la FAO, d'une unité multi-agences pour réagir face au crime environnemental organisé, incluant la pêche illégale et la pêche à l'explosif ainsi que la contrebande de la faune, de la flore et du bois en Tanzanie.

Pour Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, « ces deux récompenses internationales témoignent de l'utilité concrète des actions de la COI qui a développé une expertise reconnue dans le domaine de la gestion des pêches et des ressources naturelles ». A travers son programme SmartFish, la COI met en place des activités de surveillance et de contrôle des pêches en Afrique Orientale et dans l'Indianocéanie, en collaboration avec la FAO sur le financement de l'Union Européenne.

The Indian Ocean Commission (COI) has been awarded the first and second prizes of the Global Fisheries Enforcement Training Workshop by the International Monitoring Control and Surveillance (IMCS) at Auckland, New Zealand. The first prize was dedicated to the COI-SmartFish project in Tanzania which consists of implementing an inspection method allowing to pinpoint the unlicensed fishing boats, thus having a beneficial impact on the fishing industry revenues. The second prize is related to the implementation of a Multi-Agency Task Team (MATT) to address organised environmental crime including fishery crimes such as illegal fishing, illegal mining, smuggling of wildlife and timber in Tanzania.

"These two international awards are a recognition for the actions of the COI which has developed a renowned expertise in the management of fishery and natural resources," said Jean-Claude de l'Estrac, General Secretary of the COI. Through its SmartFish programme, the COI implements fishing monitoring and control activities in East Africa as well as in the Indian Ocean region, will the support of the FAO, financed by the European Union.

http://www.cotenordmag.com/ocean-indien/la-coi-recompensee-en-nouvelle-zelande/

Indian Ocean Commission wins International 'Stop IUU fishing Awards'

In recognition of two Indian Ocean Commission (IOC) implemented fisheries surveillance initiatives, the International Monitoring, Control and Surveillance (IMCS) Network awarded the IOC with two "Stop IUU Fishing Awards" at the 5th Global Fisheries Enforcement Training Workshop in Auckland, New Zealand on the 10th of March 2016. The award winners were selected by an international panel of judges composed of leading experts from the MCS field. They are aimed at recognising innovative solutions used in both small and large scale fisheries to deter Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) fishing. The IOC won the first prize for a pilot project aimed at demonstrating to local government authorities the potential to increase revenue streams derived from fisheries by improving the levels of vessel registration and licensing through the adoption of better inspection methods to determine compliance with local vessel registration criteria. Commenting on the awarding of the prize, Michele Kuruc, Vice-President, Ocean Policy, World Wildlife Fund (WWF) and Cephase Ralph, Chair, IMCS Network, said 'the judges agreed unanimously on a first place winner which reflected an innovative, ingenious and very low cost solution.' The second prize was awarded to the IOC for its work in supporting the implementation of the Multi-Agency Task Team (MATT) to address organised environmental crime including fisheries crimes. The MATT's work has focused on facilitating a collaborative and inclusive approach to addressing the problem of dynamite and blast fishing in Tanzania. Marcel Kroese, IOC-SmartFish MCS Expert, on receiving the award commented 'thanks to the support of the European Union, the IOC-SmartFish programme has been working to combat illegal fishing in East Africa over the past 4 years. It's truly gratifying to have our hard work and achievements rewarded so resoundingly by the International MCS Network.' All at Stop Illegal Fishing wish to congratulate the IOC and all involved in these excellent initiatives that have, and are, contributing to stopping illegal fishing across Africa. - Seemoreat:
http://www.stopillegalfishing.com/sifnews_article.php?ID=183#sthash.wai5whBG.dpuf
http://www.stopillegalfishing.com/sifnews_article.php?ID=183

Le projet SmartFish récompensé

APOI 11 mars 2016

Le Réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches (IMCS) a récompensé la Commission de l'océan Indien (COI) pour la mise en place de deux projets de surveillance des pêches dans le cadre du projet SmartFish.

Les distinctions ont ét décernées lors de la seconde édition du Prix contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée qui s'est déroulé à Auckland en Nouvelle-Zélande. Le premier prix récompense un projet pilote mené par COI-SmartFish en Tanzanie qui consiste en la déclaration et l'octroi de permis des bateaux de pêche. Le second prix récompense de son côté la mise en place d'une unité multi-agences pour répondre au crime environnemental organisé.

http://www.agencepresse-oi.com/projet-smartfish-recompense/

Environnement

outre-mer 1ère

Plusieurs cas de Blanchissement de coraux signalés Outre-mer

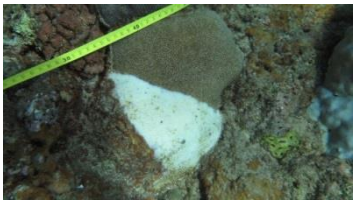
- Par Cécile Baquey
 10/03/2016

OUTRE-MER 1ÈRE L'association Reef Check qui fédère Outre-mer plusieurs plongeurs vient de poster ces dernières semaines des images inquiétantes de coraux. En Nouvelle-Calédonie, aux Marquises, à La Réunion ou à Mayotte, des coraux blanchissement et le phénomène El Niño en est très probablement responsable.



© Mathilde Facon Cas de blanchissement de coraux observé à La Réunion

Les coraux n'aiment pas les hausses brutales de température de l'eau et quand cela dure, ils expulsent les algues avec lesquelles ils vivent en symbiose, les zooxanthelles. Cette séparation brutale provoque leur blanchissement. Les coraux ne se nourrissent plus et dépérissent. Cela peut durer quelques semaines voir quelques mois. Ce n'est pas irréversible. Mais une fois que les algues arrivent et colonisent les coraux, c'est fini. Le corail est bien mort.



© Mathilde Facon Une colonie partiellement atteinte, vivante en haut, blanche au milieu, envahie par les algues et donc morte en bas

El Niño responsable du blanchissement

Ces dernières semaines, plusieurs cas de blanchissement ont été observés Outre-mer. L'association Reef check France qui fédère plusieurs associations à travers les collectivités d'Outre-mer françaises recense avec précisions toutes les informations récoltées sur la santé des coraux. Il y a lieu d'être inquiet, car en 1998, El Niño avait provoqué une forte vague de blanchissement de coraux en particulier à Mayotte et à La Réunion.

Hausses brutales de température des eaux

El Niño, ce phénomène climatique se manifeste concrètement par une grosse masse d'eau chaude concentrée dans le Pacifique Est. Il bouleverse les courants et les vents marins et modifie le climat dans toute la ceinture tropicale. "*C'est un peu comme une cocotte-minute qui se déplace*" décrit de manière imagée Jean-Pascal Quod, le président de Reef check. Ainsi, des Antilles à Tahiti en passant par La Réunion, la météo est chamboulée. On assiste à des hausses brutales de température des eaux pendant plusieurs semaines qui peuvent bouleverser la vie des coraux. C'est ce qui semble se produire en ce moment.

© Mathilde Facon Belle colonie d'acropores (type de coraux) en cours de blanchissement à La Réunion

Premiers signalements

Les membres de Reef check ont posté des photos sur leur page facebook ces dernières semaines qui tendent à montrer que le phénomène El Niño est à l'oeuvre. "*C'est à Mayotte que nous avons eu les premiers signalement*, précise Jean-Pascal Quod. *Ensuite, nous avons reçu des photos de Nouvelle-Calédonie, où l'on assiste à des cas de blanchissements massifs*". L'Institut de recherche pour le développement a a publié une note à ce propos, s'inquiétant des conséquences de ce blanchissement inattendu. "*Réputés pour être en bonne condition, les coraux avaient jusque là échappé à un tel phénomène*", peut-on lire dans ce communiqué de l'IRD.

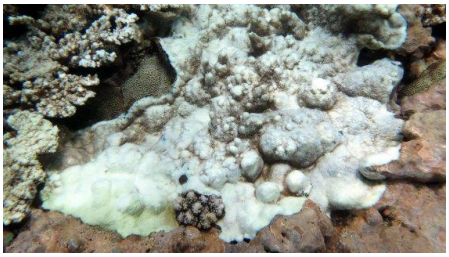
© JM Bouchard Premiers signalements de blanchissement à Mayotte

© IRD F. Benzoni Blanchissement de coraux observé au large de la Baie des citrons en Nouvelle-Calédonie

A Saint-Leu à La Réunion samedi dernier, toute une équipe de plongeurs s'est rendue compte que des espèces connues pour être résistantes, telles que les Porites étaient victimes pour 80 % de blanchissement. **Regardez**

ce reportage de Réunion 1ère :

Les blanchissement des coraux à La Réunion



© Reef Check Corail de type porites en cours de blanchissement au large de Saint-Leu à La Réunion

La situation est donc grave, car les coraux font vivre des milliers de personnes à travers la planète dans des domaines comme la pêche ou le tourisme. Les récifs coralliens ont également un rôle de protection des côtes, en cas de tsunami ou de cyclone.

Aider les coraux

Pour Jean-Pascal Quod, il faut étudier les coraux, mais aussi les aider. "*On prend le pouls, nous sommes comme des infirmiers*, souligne le président de Reef check. *Mais moi, je milite pour de l'ingénierie écologique. On peut dans l'avenir transplanter des espèces résistantes. Ainsi au lieu de mettre 30 ans à se reconstituer les coraux pourront gagner 10 à 20 ans. Ce n'est pas rien*", conclut le chercheur.
http://la1ere.francetvinfo.fr/plusieurs-cas-de-blanchissement-de-coraux-signales-outre-mer-339679.html

Energies renouvelables

SBI offre une aide de Rs 500 000 au projet d'energie verte de SOS Village de Bambous

March 17, 2016



L'aide de la banque servira à équiper le SOS Children's Village de Bambous en panneaux photovoltaïques. Cela permettra à l'institution de non seulement être auto-suffisant en énergie le jour, mais même d'en vendre au Central Electricity Board. Amédée Dabeecharun, directeur de SOS Children's Village a insisté sur la nécessité pour l'organisme de trouver de nouveaux sources de revenus et ne se fiant pas uniquement aux contributions de *Corporate Social Responsibility* d'entreprises. Il a également redit l'importance d'inculquer aux jeunes pensionnaires de SOS Children's Village, l'utilité et la nécessité d'adopter un comportement eco-responsable.

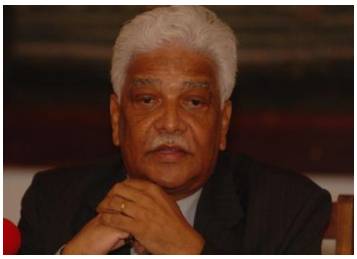
La filiale locale du géant indien du bancaire entend rester aux cotés de SOS Children's Village à Maurice. C'est ce qu'expliqué Shyam Swaroop Asthana, CEO de SBI (Mauritius) à Bambous en remettant un chèque de Rs 500 000 à l'organisme qui encadre sur le long terme les enfants en difficulté. Egalement présent lors de la remise de chèque, le Haut commissaire indien à Maurice, Anup Mudgal a rappelé la responsabilité sociale de chacun implique le respect et la protection de son environnement.

http://ionnews.mu/sbi-offre-une-aide-de-rs-500-000-au-projet-denergie-verte-de-sos-village-de-bambous-1703/

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

AFRICA WORLDWIDE AWARDS : Jean-Claude de l'Estrac lauréat

17 March, 2016



La première édition des Africa WorldWide Awards, prévue le 31 mars, célébrera deux lauréats : l'Office Chérifien de Phosphates (OCP) du Maroc et le Mauricien Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien. C'est ce qu'a annoncé le directeur exécutif d'Africa WorldWide Group, M. Sy, lors d'une conférence de presse hier. Ce choix de l'OCP « célèbre une entreprise africaine qui joue un rôle leader et majeur dans ses activités dans le continent et dans le monde », a expliqué M. Sy. « La seconde catégorie des awards, le "New Face of Africa''décerné à l'ancien ministre mauricien des Affaires étrangères, Jean-Claude de l'Estrac, magnifie les grandes figures dont la profondeur d'esprit s'inscrit en droite ligne avec l'idéal des pères panafricanistes », a-t-il dit. Les Africa WorldWide Awards célèbrent les Africains qui reprennent leur destin en main et qui renégocient leur place dans la globalisation, a indiqué M. Sy, précisant que la cérémonie de remise des prix aux deux lauréats aura lieu au Monument de la Renaissance de Dakar. Les entreprises africaines devenues (ou en route de devenir) des acteurs majeurs de la globalisation, réinventent la renaissance africaine, le panafricanisme et promeuvent de nouveaux paradigmes pour une union politique et une intégration économique du continent africain. Ces « Global players » de la trempe de l'Office Chérifien des Phosphates sont généralement des entreprises africaines à dimension et/ou à vocation régionale ou mondiale et leader ou challenger dans leur secteur d'activité. Deux autres entreprises sud-africaine et kényane étaient nominées dans la première catégorie tandis que le Bissau-Guinéen Carlos Lopes et le

Soudanais Mo Ibrahim étaient présélectionnés dans la seconde. http://www.lemauricien.com/article/africa-worldwide-awards-jean-claude-l-estrac-laureat

LES AFRIQUES

Dakar : 1ère édition des trophées Africa Worldwide Awards

08-03-2016

Africa Worldwide Group organise, en collaboration avec l'Administration du Monument de la Renaissance africaine, la première édition des Trophées Africa Worldwide Awards2016, le 31 mars à Dakar.

Le think-tank Africa Worldwide group, dirigé par Siré Sy, innove et s'implique dans le mouvement «Afrique célèbre l'Afrique». Avec la remise des Africa Worldwide Awards, il initie une remise de Trophées pour sanctionner un Global Player, entreprise africaine, à dimension africaine et à vocation mondiale, leader ou challenger dans son secteur, et la Nouvelle grande figure africaine, dont les idées, les actions et l'influence réinventent le panafricanisme et promeuvent de nouveaux paradigmes pour une Union politique et une intégration économique du continent.

Dans un document qui nous est parvenu, les initiateurs de la cérémonie annoncent que le Prix l'African Global Player Award sera décerné à l'Office chérifien des phosphates (OCP- Maroc), tandis que le New African face Award récompensera le Mauricien Jean-Claude de l'Estrac, ex-chef de la diplomatie de l'île Maurice et actuel secrétaire général de la Commission de l'océan Indien.

http://www.lesafriques.com/actualite/dakar-1ere-edition-des-trophees-africa-worldwide-awards.html?Itemid=89